

## MANDELIEU-LA-NAPOULE

## Des propos douteux qui font tache sur le site Internet de l'opposition

Le directeur général des services municipaux, se sentant diffamé, a déposé plainte

Une chose est certaine, la vie municipale mandolocienne n'engendre pas la monotonie. Cette fois, il ne s'agit plus de ces traditionnelles joutes entre adversaires politiques, mais plutôt d'attaques personnelles. Philippe Carassou-Maillan en fait les frais. Le directeur général des services de la ville de Mandelieu est un homme en colère, blessé, qui veut « laver son honneur » et « rétablir la vérité. » Car selon lui la coupe est pleine et il entend « faire cesser la mauvaise foi dont fait preuve l'opposition quand elle nie avoir rabaissé et humilié des employés communaux. » (Voir notre édition du 14 janvier).

Le fonctionnaire fait référence à des attaques nominatives rédigées par un internaute anonyme et postées le 5 décembre dans l'espace forum libre du site *Infoplus* de l'opposition. « Je suis attaqué tant au titre professionnel que dans mes engagements privés. »

**Atteinte à la dignité**

Philippe Carassou-Maillan s'estime atteint dans sa dignité : « Je ne l'accepte pas. J'ai rencontré Claude Gantois, membre de l'opposition, à la mi-décembre et lui ai expressément demandé, par respect, de faire retirer ces commentaires. Il m'a dit qu'il le ferait et aujourd'hui, pourtant, ils sont toujours en ligne! »



Philippe Carassou-Maillan est-il une victime collatérale de la guerre entre le maire et son opposition ?

(Photo DR)

Excédé par cet « immobilisme », le directeur des services a porté plainte pour diffamation auprès du tribunal de Grasse.

**Manque de vigilance**

« Contre X évidemment puisque l'auteur a pris le soin de se cacher derrière un pseudonyme, mais aussi contre le directeur de la publication du site. »

Dans cette affaire, les membres de l'opposition plaident leur bonne foi.

« Je condamne de telles attaques dont j'ignorais l'existence, assure Claude Gantois. Et quand M. Carassou m'en a parlé, j'ai aussitôt percuté sa demande auprès de l'administrateur du site. »

Alors pourquoi, un mois et demi après les propos figureraient-ils toujours sur le site ? Philippe Carassou-Maillan y voit une « une volonté malveillante », quand Bernard David, chef de file de l'opposition évoque, lui, « un manque de vigilance. Je le redis je n'ai rien contre les employés municipaux qui font un travail remarquable. Et je n'ai pas de griefs personnels envers M. Carassou. »

L'élu se disait prêt, hier après-midi, à faire amende honorable et à retirer sur le champ les commentaires incriminés. En fin de journée, ils avaient été supprimés.

VINCENT BASSOULS  
vbassouls@nicematin.fr